



Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amap de Trilport du 25 Novembre 2017 à 9h30

Salle du Mini Club, 12 rue des Vignes à Trilport.

21 Membres présents.

14 pouvoir.

Ordre du jour :

- Rapport Moral du Président (vote)
- Rapport Financier de l'Association (vote)
- Quitus au Trésorier (vote)
- Cotisation à l'AMAP pour l'année à venir
- Election des membres du Conseil d'administration (vote)
- Perspectives pour la prochaine saison
- Questions diverses et clôture de l'AG autour d'un pot de l'amitié.

- Rapport moral

En tant que président de l'AMAP de Trilport, Mr Filipe Cardoso vous remercie d'avoir répondu nombreux à notre première assemblée générale.

Le président remercie tous les bénévoles, référents et adhérents pour leur implication ainsi que la Mairie de Trilport pour la mise à disposition du local de l'Amap ainsi que la prise en charge des factures d'eau et d'électricité sans oublier la subvention de 500 euro qui nous a été attribué pour l'année 2017.

Après un an d'activité, nous sommes passés de 15 adhérents à 68, avec 52 petits paniers, 10 grands paniers pour les légumes et 6 adhérents sans panier légumes.

Notre président nous rappelle les grands principes d'une Amap, projet associatif qui a pour objectif de préserver l'agriculture paysanne locale, socialement équitable et écologiquement saine:

- Préserver l'environnement par des pratiques agricoles écologiques et un maintien de la biodiversité.
- Etablir un commerce équitable entre agriculteur, producteurs et consommateurs.
- Inciter les consommateurs à avoir une alimentation de qualité en prenant en compte leur santé et les produits de saison.
- Responsabiliser les consommateurs à travers un engagement citoyen et solidaire en achetant pour l'année les productions qui seront distribuées périodiquement à un coût constant. Les producteurs s'étant engagés à fournir des produits de qualités en fonction des aléas climatique dans le respect de la charte des amap.

Concernant le coup de main sur l'exploitation tous les 1ers samedis du mois, le bilan est partagé car il est difficile de dire si l'engagement des amapiens a été important ou pas, vu le manque de pédagogie et le peu d'enthousiasme de notre maraicher Mr Valet. Nous espérons faire mieux l'année prochaine

Le président remercie les 4 personnes qui sont présentes tous les lundis : notre responsable distribution Maurice, sa femme Michelle ainsi que Carole et Valérie, il tient à les remercier chaleureusement car c'est grâce à eux que les distributions se passent bien et qu'il y a si peu d'attente mais surtout qu'il y a autant de convivialité pendant les distributions sans oublier les bonnes soupes qui sont préparées avec le surplus de légumes par ces mêmes personnes, en particulier Michelle et Carole qui y mettent toujours beaucoup d'amour, cependant le président souligne que cela serait bien que d'autres amapiens se proposent afin de partager leur recette et ces moments de convivialité .

Le président remercie également tous les volontaires à la pesée, très heureux que la feuille d'inscription se remplisse sans avoir à faire des relances. Cependant, il s'avère que ce sont souvent les mêmes alors que certains d'entre vous n'ont encore jamais fait de pesée lors des distributions. Le président espère une amélioration sur ce point, merci de donner un peu de votre temps.

Le président rappelle également qu'il faut ramener les cagettes à chaque distribution car il doit souvent essayer d'en trouver à différents endroits et que cela lui prend beaucoup de temps.

La participation aux différents événements nous a permis une nette augmentation des adhérents ce qui nous a amenés à mettre en place une nouvelle disposition du local ainsi qu'une organisation plus rigoureuse, celle-ci semble donner satisfaction à tous.

Pour finir le résident remercie Maeve, Julie et Marjorie pour leur implication dans l'amap.

Rapport moral voté à l'unanimité

- Rapport d'activités

-Participation au forum des associations le 10 septembre

Très productif cela nous a permis d'avoir 6 contrats signés et 31 contacts courriels

-Participation au marché campagnard le 01 octobre

Nos producteurs légumes Mme VALET, viande Mr PIVERT et produits laitiers Mr Stéphane GANOT nous ont accompagné ce qui nous a permis d'avoir beaucoup d'échanges entre l'amap et les trilportais

-Galette des rois lors de la distribution du 09 janvier à la salle des fêtes de Trilport

Nous avons été déçu par le manque de participation et surtout de présence des amapiens, cela devait être une soirée conviviale où les enfants et conjoints étaient invités afin de partager un bon moment tous ensemble. Le résultat fut que pratiquement personne n'a joué le jeu malgré un gros investissement d'une poignée de bénévoles, cette activité ne sera pas renouvelée ou peut-être mais autrement.

-La chandeleur du 30 Janvier au local de l'amap

Ce fut un grand succès, beaucoup d'entre vous ont ramené des crêpes, l'Amap a fourni le cidre et jus de pommes bio. Ce fut une soirée conviviale, de partages et d'échanges, nous renouvelerons l'expérience.

-Animation apiculture le samedi 17 juin chez notre apiculteur à Trilport

Une vraie réussite cela a beaucoup intéressé les enfants mais aussi les adultes, on a pu voir un rucher, assister à l'ouverture de la ruche pour y voir le couvain, les abeilles et chercher la reine, on a également récolté le miel puis procédé à son extraction et goûté le miel encore tout chaud puis finir par une dégustation de différents miels, pollen et pain d'épice. Nous espérons que l'activité sera renouvelée l'année prochaine.

- Rapport financier

Présenter par le *président* Mr Filipe Cardoso en l'absence justifiée de la trésorière Mme Marjorie Chicault.

- . Achats divers = 319.46€
- . Assurance = 60.00€
- . Publicité.=230.87€
- . Subvention = 500.00€
- . Cotisations = 1035.00€

Soit le total des charges de 610.33€ et le total des produits de 1535.00€ pour un solde à la fin de l'exercice de 924.67€.

Compte de résultats détaillé pour l'exercice du 29/10/2016 au 31/10/2017 disponible sur demande

Bilan financier voté à l'unanimité et donne quitus à la trésorière.

- Cotisation à l'AMAP pour l'année à venir 2018 : **15€**

- Election des membres du Conseil d'administration

Présentée par Mr Maurice Sotteau :

Membres du conseil d'administration actuel :

CARDOSO Filipe, président
MEYER Valérie, secrétaire et référente produit laitier
CHICAULT Marjorie, trésorière et référente légumes
SOTTEAU Maurice, responsable distribution
SOTTEAU Michèle, responsable distribution adjoint
CARDOSO Carole, responsable animation
PEREIRA Maeve, référente viande et miel
FERRARO Marie Louise, référente site internet de l'Amap
YEROMONAHOS Isabelle,
VAN DER VURST Cathia,
MEZE Manuel,
LOZACH Jonathan.

Membres sortants :

LOZACH Jonathan,
VAN DER VURST Cathia,
MEYER Valérie,
YEROMONAHOS Isabelle.

Nouvelles candidatures :

AZEVEDO Carine,
PENA Guylaine,
MEYER Valérie,
Mme YEROMONAHOS.

Les quatre candidatures sont votées à l'unanimité.

- Perspectives pour 2018 :

- Maintenir le nombre d'amapiens
- Rechercher un producteur d'œuf bio
- Rechercher un producteur de fruits
- Visite de la fromagerie Ganot en début d'année.
- Visite de la laiterie Ste Colombe de Camille et Nicolas.

Résumé lu des dernières réunions du conseil d'administration et courriers envoyé à Xavier VALET

Lu par la secrétaire Mme Valérie Meyer :

- Le non renouvellement annuel des contrats de légumes avec Mr Xavier Valet suite au questionnaire de satisfaction, a été voté par les membres du conseil d'administration le 27 Octobre 2017 (sans la présence de Xavier vu qu'il n'est pas venu à nos réunions pour échanger nos points de vue)

Pour les raisons suivantes :

- des absences non prévues dans les contrats
- un manque de transparence et d'information sur les productions et la livraison de nos légumes
- la conservation de certains légumes en chambre froide trop longtemps
- manque d'enthousiasme et de pédagogie lors de nos visites sur l'exploitation
- qualité des légumes
- diversité des produits
- quantité de légumes

- Validation du nouveau maraicher Mr Cluzeau Philippe Maraicher bio à Saacy sur Marne pour les contrats de légumes à partir d'avril 2018 avec un grand panier bio pour 20 euros ainsi qu'un petit panier à 10 euros.

-Mr Valet a accepté de proposer un nouveau contrat couvrant la période du 08 janvier 2018 jusqu'au 26 Mars 2018.

- Questions diverses

Mr Cluzeau Philippe et son associé François se présentent, échangent et les questions et partages s'ensuivent autour d'un pot de l'amitié.

Clôture de L'Assemblée Générale à 11H20.

Bien cordialement,
La secrétaire,
Valérie MEYER.